

## ADMISSION SUR CONCOURS

- FACULTÉ DE MÉDECINE
- FACULTÉ DE PHARMACIE
- FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE
- FACULTÉ D'INGÉNIEURIE

Cette admission s'adresse aux élèves inscrits en classe terminale (ou déjà bacheliers) ayant atteint le niveau A du test de français. Elle s'adresse aussi aux candidats non admis ou non satisfaits de leur choix en admission sur dossier ; ceux-ci doivent confirmer par écrit leur demande de participer au concours. Ce concours ne donne droit à l'admission que pour l'année universitaire au début de laquelle il est présenté (année universitaire 2008-2009).

Deux concours sont organisés conjointement, l'un pour les facultés du secteur médical, l'autre pour la faculté d'ingénierie. Ils font l'objet d'un règlement mis à jour annuellement en tenant compte des programmes du baccalauréat libanais et du baccalauréat français.

Chaque candidat s'engage par sa participation au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury, lequel décide en dernier ressort. Toute infraction au règlement peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'accès au concours.

### ***Inscription aux concours (en juin)***

Les candidats doivent se présenter au secrétariat du Campus des sciences médicales ou de la Faculté d'ingénierie entre le lundi 2 juin 2008 et le vendredi 4 juillet 2008 à 12h pour remplir la fiche d'inscription. Pour cela ils doivent être munis de :

- Deux photos format passeport datées de moins de trois mois (inscrire au verso le nom, le prénom et le prénom du père).
- La nouvelle carte d'identité ou un extrait d'état civil individuel postérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (original et photocopie).
- Une photocopie du reçu ou du justificatif d'inscription au test d'aptitude de français (original et photocopie).
- L'attestation légalisée par le ministère de l'Éducation nationale, établie par le dernier établissement scolaire fréquenté par l'élève, sur laquelle est porté le numéro de la liste de l'établissement scolaire auprès du ministère de l'Éducation nationale et le numéro de l'élève sur cette liste, justifiant qu'il est inscrit en classe terminale ou une copie certifiée conforme par le ministère de l'Éducation nationale du Baccalauréat libanais ou de son équivalent.

### ***Concours (mi-juillet)***

Les deux concours ont lieu successivement, les 10-11 juillet 2008 pour la Faculté d'ingénierie, et les 14-15 juillet 2008 pour les Facultés du secteur médical.

### ***Résultats (début août)***

Le jury présidé par le recteur, et assisté par ordinateur, établit les listes d'admis en tenant compte des deux classements des candidats et de leurs candidatures prioritaires. Ces listes sont affichées dans chaque institution et seront disponibles sur le site de l'USJ : [www.usj.edu.lb](http://www.usj.edu.lb). Les candidats confirment leur inscription en versant le premier terme des frais de scolarité.

**Avis pour la candidature à plusieurs institutions**

1- Votre inscription et les choix que vous faites sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés par la suite.

2- Il y a deux concours organisés à des dates différentes :

- un concours commun pour les Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire ;
- un autre concours pour l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (Département génie civil et environnement (CE) et Département électricité et mécanique (EM)) et l'Institut national de la communication et de l'information (IN).

Vous pouvez être candidat à un seul de ces deux concours, ou être candidat aux deux concours.

3- Si vous êtes candidat au seul concours de l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth, (Département génie civil et environnement (CE) et/ou Département électricité et mécanique (EM)) et/ou de l'Institut national de la communication et de l'information (IN) de la Faculté d'ingénierie, vous pouvez, compte tenu de vos projets d'avenir, retenir : une, deux ou trois options. Si vous avez retenu deux ou trois options, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Vous ne pouvez pas choisir deux institutions à égalité.

4- Si vous êtes candidat au seul concours commun des Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire vous pouvez, compte tenu de vos projets d'avenir, retenir : une, deux, trois ou quatre options.

Si vous avez retenu deux, trois ou quatre options, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Vous ne pouvez pas choisir deux institutions à égalité.

5- Si vous êtes candidat aux deux concours, vous devez bien sûr retenir au moins deux options (une de chaque concours), mais vous pouvez aussi retenir de deux à sept options (trois pour le concours de la Faculté d'ingénierie et quatre pour le concours des Facultés des sciences médicales).

De toute façon, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Rappelez-vous que vous ne pouvez pas choisir deux options à égalité.

6- Pour les candidats n'ayant pas déjà présenté leur candidature pour l'admission sur dossier : il y a un seul dossier d'inscription à remplir, même si vous êtes candidat aux deux concours. Le droit d'inscription est unique quel que soit le nombre d'institutions visées. Cependant n'inscrivez pas une option que vous n'avez pas réellement l'intention de confirmer, car vous risqueriez ainsi de priver un candidat réel de ses chances, le nombre total d'admis étant fixé à l'avance.

7- Les candidats non admis en admission sur dossier, ou admis mais non satisfaits de leur choix, peuvent présenter le concours et sont dispensés des frais d'inscription. Ils n'ont pas à remplir un nouveau dossier, mais doivent se présenter au secrétariat d'inscription, pour confirmer leur inscription au concours et remplir une nouvelle fiche de choix d'options.

8- Les jurys des deux concours se tiennent en même temps. Ces jurys respecteront de façon absolue l'ordre de préférences ; cet ordre l'emporte sur celui du classement.

Par exemple : un candidat classé premier en médecine et vingtième à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (Département génie civil et environnement) sera reçu à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth si c'est sa première option, et il ne sera plus considéré comme candidat à la médecine.

Un candidat qui n'est pas reçu dans sa première option a les mêmes droits dans sa deuxième option que les candidats pour qui cette option est la première, son échec dans sa première option ne modifie pas en effet son classement dans les autres options.

9- Les résultats sont définitifs. Il n'y a ni liste d'attente ni transfert possible d'une institution à une autre.

### ***Conditions d'inscription***

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être inscrit en classe terminale ou être titulaire du Baccalauréat libanais ou de son équivalent. L'inscription du candidat non titulaire du Baccalauréat sera conditionnelle conformément à l'engagement signé en annexe. Pour la Faculté d'ingénierie, le Baccalauréat doit être scientifique
- Satisfaire aux conditions relatives au test de français. L'admission au concours reste conditionnelle jusqu'à la confirmation par l'Administration Centrale de son succès à ce test conformément à l'engagement signé en annexe.
- un étudiant démissionnaire, renvoyé ou éliminé d'une école ou institut ne peut être pour une deuxième fois candidat à cette même école ou institut.

### ***Conditions relatives au test de français***

*Les candidats qui s'inscrivent aux concours d'entrée* doivent être classés en catégorie (A) avant leur inscription à ces concours.

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant s'inscrire à ces concours et garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) avant la date ultime des inscriptions au 1<sup>er</sup> semestre (2008-2009).

### ***Droits d'inscription***

Le montant des droits d'inscription est de 125 000 LL.

Ces droits ne peuvent en aucun cas être remboursés. Les candidats qui ont présenté une demande d'admission sur dossier sont exemptés des frais d'inscription.

**Lieu et horaire des épreuves****Facultés des sciences médicales**

Le Concours aura lieu au Campus des sciences médicales - rue de Damas. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

|                       |      |                  |                |
|-----------------------|------|------------------|----------------|
| Lundi 14 juillet 2008 | 7h30 | Physique         | (Durée : 2h00) |
| Lundi 14 juillet 2008 |      | Chimie           | (Durée : 2h00) |
| Mardi 15 juillet 2008 | 7h30 | Biologie         | (Durée : 2h00) |
| Mardi 15 juillet 2008 |      | Mathématiques    | (Durée : 1h30) |
| Mardi 15 juillet 2008 |      | Culture générale | (Durée : 1h30) |

**Faculté d'Ingénierie**

Le Concours aura lieu au Campus des sciences et technologies - Mar Roukos. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

|                          |               |                  |        |
|--------------------------|---------------|------------------|--------|
| Jeudi 10 juillet 2008    | 8h30 – 10h00  | Mathématiques I  | (1h30) |
| Jeudi 10 juillet 2008    | 11h00 – 12h00 | Chimie           | (1h)   |
| Jeudi 10 juillet 2008    | 13h00 – 14h30 | Culture générale | (1h30) |
| Vendredi 11 juillet 2008 | 8h30 – 10h00  | Mathématiques II | (1h30) |
| Vendredi 11 juillet 2008 | 11h00 – 13h00 | Physique         | (2h00) |

**Matériel nécessaire**

Le papier nécessaire (propre ou brouillon) sera fourni au candidat. Les candidats devront se munir de tout le reste du matériel indispensable : encre bleue, bleue noire, ou noire (seules couleurs autorisées), compas, règles, équerre.

Les machines à calculer non programmables sont autorisées.

**Prescriptions communes à l'ensemble des épreuves**

Chaque candidat doit :

- Garder avec lui une pièce d'identité.
- Se placer à la table portant son numéro d'inscription.
- Inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur toutes les feuilles déposées sur sa table : son nom, prénom, prénom du père et son matricule, (aucune rature dans le nom ne peut être admise).
- Cesser son travail dès que la séance est déclarée terminée par le président de séance.
- Remettre la copie (même blanche) et la carte de participation au Concours.
- Emporter les brouillons.

**Retards et sorties en cours de séance****Retards**

Les retardataires ne seront admis à composer qu'à titre conditionnel ; leur cas sera soumis au Jury qui statuera ultérieurement. Ils cesseront de composer en même temps que les autres candidats.

**Sortie en cours de séance**

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après le début de l'épreuve. Le candidat sortant définitivement avant la fin d'une épreuve doit restituer l'énoncé qu'il a reçu, la carte de participation au Concours ainsi que la feuille de propre et les feuilles de brouillon. Toutefois, passée la première heure et en cas de nécessité, il pourra sortir à condition d'y être autorisé par le responsable de salle et d'être accompagné par un surveillant.

**Résultats**

Le résultat du Concours sera affiché au Campus des sciences et technologies (Mar Roukos), au Campus des sciences médicales (Rue de Damas) le lundi 4 Août 2008.

**N.B.:**

Toute photocopie présentée doit être accompagnée du document original pour authentification du document.

Est automatiquement exclu du Concours, tout candidat convaincu de fraude ou de tentative de fraude de quelque nature que ce soit.

L'Administration se réserve le droit d'apporter les modifications jugées nécessaires à ce règlement, les modifications étant tout simplement affichées sur les tableaux d'affichage de la Faculté au Campus des sciences et technologies (Mar Roukos) et au Campus des sciences Médicales (Rue de Damas).